



Divorce:quelles sont les chances?

Par **pounette**, le **03/03/2008** à **14:09**

bonjour

mon frere va divorcer.

il a quitté sa femme en septembre, a voulu revenir pour ses enfants(2) mais n'a pas tenu le coup(5 jours a la maison) car sa femme est invivable...

depuis son départ il lui verse une somme 700€/mois (600€ de PA pour les enfants+70€ de prestations qu'il touche de son employeur et que chaque mois il a arrondi a la centaine superieure)

la semaine derniere Mme a été voir son avocate et elle a décidé de lancer la procédure...elle demande 700€ de PA+200€ pour elle par mois et 15000€ de PC..il doit aussi constituer son dossier aupres de son avocate mais elle refuse de lui donner les papiers dont il a besoin. En a-t-elle le droit?

apres le divorce les 70€ qu'il lui reversait lui seront donnés directement a elle dc ca fait plus que 600€ pour les enfants selon leur accord initial..

ensuite, elle veut quitter la région ou ils vivent depuis 10 ans pour retourner dans sa région natale a 1000km de la..donc éloigner les petits d'autant, et rendre quasi inexistantes les visites de leur pere car a cause de son travail(militaire) il ne peut pas quitter la région.

elle est actuellemnt en CDD et il se termine fin juin..il y a 15 ans elle a décidé d'arreter ses etudes(elle n'a pas passé son bac) et de le rejoindre en Martinique ou il etait affecté pour 3 ans (il ne lui a pas mis le couteau sous la gorge, mais c'est sur que c'est plus sympa d'aller passer 3 ans au soleil que de rester en metropole pour passer son bac)..elle aurait pu reprendre ses etudes la bas(c'est la France aussi) mais elle n'a pas voulu..

de retour en metropole, elle a mis 2 CDI a la poubelle sous pretexte que ça ne lui plaisait pas trop,sans avoir rien a coté(donc au chômage) tt ça parce qu'elle savait que mon frere pourrait assumer pour les 2

maintenant elle lui reproche son absence de carriere parce qu'elle l'a suivi..ils avaient la stabilité géographique donc rien ne l'empechait de trouver un travail stable..

est-ce que tt ça peut rentrer en compte ds l'attribution d'1 PC? sachant aussi qu'elle va

toucher 30000€ environ apres la vente de leur maison et qu'il souhaite lui laisser tout le mobilier et la voiture (qui vaut env 12000€)?il ne veut rien lui donner de plus que le necessaire pour les enfants car elle a dépassé les bornes dans son comportement et il est évident qu'elle cherche a le plumer au maximum.Il aura egalement a sa charge les frais occasionnés par les déplacements necessaires a la visite des enfants.
Quelles sont ses chances?
merci de votre réponse